



NAINVILLE LES ROCHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Vendredi 11 avril 2025 à 19h
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2025

Décisions du Maire :

- **N° LU 028-01-2025** – Conditions particulières complétant les « Conditions Générales de Vente pour la fourniture et la mise à disposition de gaz naturel par EDF, l'accès au réseau public de distribution et son utilisation dans le cadre d'un contrat unique » pour la mairie et la salle polyvalente « Les Roches »

Délibérations :

1. Affectation du Résultat de l'exploitation de l'exercice 2024 de Nainville-Les-Roches,
2. Vote des taux d'imposition pour l'année 2025,
3. Budget Général 2025,
4. **ANNULE ET REMPLACE** la délibération de prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Mise en œuvre de la procédure et des modalités de la concertation
5. Vide-grenier pour l'année 2025,
6. Renouvellement de la convention de mise à disposition à titre gracieux d'un local communal entre la Commune de Nainville-Les-Roches et l'Association Nainvilloise de Loisirs et Fêtes (ANLF)

Affaires diverses.

Le Maire
Frédéric MOURET